

République Française - Département d'Indre-et-Loire

COMMUNE de VERNOU-sur-BRENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Convocation adressée aux Conseillers
par courrier le :

19 septembre 2022

Effectif légal du Conseil : 23

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

Résultats du vote :

Voix « POUR » : 22

Voix « CONTRE » : 0

Abstentions / blancs : 0

L'an deux mille vingt deux, le vingt six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VERNOU-sur-BRENNE, légalement convoqué le 19 septembre 2022 par Madame le Maire, Mme DEVALLEE Pascale, s'est réuni en session ordinaire.

Il a été procédé à l'appel nominal.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants, formant la majorité des membres en exercice :

Mme DEVALLEE Pascale, Mme FERRAND Claude, M. LEBREC Michel, Mme GOURON Claude, M. TARBE de SAINT-HARDOUIN Patrice, M. MAZET Franck, Mme COMMUNAL Renée, Mme BONZON Marie-Claude, M. FROGER David, M. ROBIN Xavier, Mme DUBRAY Françoise, Mme HENNEQUET-ANTIER Christelle, Mme LABREVOIT Sandrine, M. LESAGE Mathieu, M. BONZON Sébastien, Mme DELALEUF Marie, M. LANDAIS Romain, M. DEVALLEE Victorien, Mme ROUVRE Liliane.

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

M. SIMONIN Denis donne pouvoir à Mme DEVALLEE Pascale
Mme DUBRAY Françoise donne pouvoir à Mme ROUVRE Liliane
Mme CHASLES Sophie donne pouvoir à Mme COMMUNAL Renée

Etaient absents excusés :

M. CHAMPION Pierre

Etaient absents non excusés :

Néant

Madame BONZON Marie-Claude a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Transmission en Préf. , le
Publié, affiché, notifié, le

CERTIFIE EXECUTOIRE

Le Maire,



DELIBERATION N° 39 / 2022

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE
BUDGET ASSAINISSEMENT

**BUDGET ASSAINISSEMENT** – Décision budgétaire modificative n°1

Sur présentation de Madame Claude Ferrand, adjointe déléguée aux finances,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu la délibération n°18 du 28 mars 2022 portant vote du budget assainissement de 2022,

Vu l'avis de la commission finances réunie le 22/09/2022,

Considérant qu'il y a lieu de régulariser des amortissements pratiqués en 2021 sur des biens pour lesquels la TVA reversée par le délégataire n'a pas été déduite, et donc amortis à tort,

Considérant qu'il s'agit de virement de crédits par réduction des recettes de fonctionnement et des dépenses d'investissements,

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 suivante du budget assainissement de l'exercice 2022 :

37270	VERNOU SUR BRENNE - (ASSAINISSEMENT)	DM n°1 2022
Code INSEE	ASSAINISSEMENT DE VERNOU SUR BRE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
R-777 Quote-part des subvent° d'inv virées au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24,00 €
R-7811 Reprises sur amort des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	576,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €
R-70611 Redevance d'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	600,00 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	600,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	600,00 €	600,00 €
 INVESTISSEMENT				
D-13912 Régions	0,00 €	24,00 €	0,00 €	0,00 €
D-28153 Amort installations à caractère spécifique	0,00 €	576,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315 Installations matériel et outillage techniques	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	600,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Assainissement telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,
Pascale DEVALLÉE



Pascale Devallée